

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	23 (1951)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Les prévisions du temps
<b>Autor:</b>	Jacquet, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-123987">https://doi.org/10.5169/seals-123987</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DEUX CONSTRUCTIONS RÉCENTES DES ARCHITECTES BRERA & WALTENSPUHL

Les deux ouvrages de Brera et Waltenspuhl dont nous donnons ici les photographies, pourraient assez bien illustrer une dissertation sur la mode et sur le style, sur les différences et sur les affinités qu'on peut leur trouver. Ces deux jeunes constructeurs, qui veulent de toutes leurs forces connaître le vrai visage de leur époque, ne craignent pas de prendre la pente dans le sens de la montée. Il y a deux chemins à suivre pour l'architecte, possédé du besoin de construire, quand il se trouve face à ses premiers clients. On voit quel est celui de ces chemins qu'emprunteront ceux qui briguent un succès immédiat : « Oui monsieur, oui madame, un chalet suisse dans le Midi, une villa provençale dans la Forêt-Noire, une pergola tessinoise à la Bahnhofstrasse, mais comment donc : je viens d'en voir de ra-vi-ssants dans *Plaisir de France*. Et avec ça ? Un clocheton par-ci par-là ? Un puits dans la cour, avec ferrures rustiques ? Vous m'en direz des nouvelles. »

L'autre voie, plus étroite, lui fera expliquer longuement, et non sans dangers, que notre époque, tout comme une autre, dispose d'un certain nombre de moyens techniques, d'une certaine neutralité pleine d'aspirations mal définies, auxquels justement il voudrait donner une forme. Si, par chance, notre homme se trouve en face d'un client qui le comprenne, s'il a su créer ce climat d'amitié sans lequel rien ne se fait de solide, alors, comme son œuvre chantera la joie qu'il a éprouvée à la composer ! Le premier n'aura fait que satisfaire la mode ; l'autre sera parvenu au style.

Nous pensons que les images que nous donnons ci-après des deux maisons de Brera et Waltenspuhl sont

assez claires, pour nous dispenser de tout commentaire. Voici la nomenclature des pièces qui composent la première d'entre elles :

- 1 entrée
- 2 salle à manger
- 3 studio
- 4 cuisine
- 5 chambres
- 6 galerie
- 7 terrasse-balcon
- 8 vide du studio
- 9 grenier.

Pour la seconde, nous avons placé cette nomenclature avec les illustrations elles-mêmes.

La villa de M. Brouze, construite en 1950, est destinée au logement de deux familles apparentées. Au rez-de-chaussée, l'appartement du jeune ménage ; au premier étage, l'appartement, plus restreint, des parents.

Au point de vue de la construction, on remarquera le grand sommier en système clouté, qui reporte l'ossature, la charge de la toiture. Ce système permet l'aménagement de grandes ouvertures à vitrages coulissants, sans ces méneaux qui gênent la vue.

Quant à la seconde construction, à Villars, elle comporte la maison de repos, répartie sur deux étages, et une habitation de trois pièces, de plain-pied avec la terrasse-jardin.

Le plancher et la galerie du premier étage sont suspendus à une grande poutre « en treillis » qui repose sur un seul poteau intermédiaire, transmettant lui-même les charges sur le massif de la cheminée centrale.

## LES PRÉVISIONS DU TEMPS

par PIERRE JACQUET

Telle époque, telle société, telle classe de la société, laissent dans l'histoire la marque de leur passage, par un certain nombre de formes, c'est-à-dire par un *art*, qu'elles ont chargé de leur électricité, qu'elles ont animé de leur propre vie. Il est bien consolant de penser qu'une modeste poterie, dont le prix a fait l'objet, il y a deux mille ans, d'une interminable discussion entre la ménagère qui en avait envie, et l'artisan qui l'avait façonnée, est d'une valeur humaine infiniment plus grande, dans l'admiration que nous portons à une civilisation, que toutes les meurtrières sottises où s'engloutissent nos richesses.

Malheureusement, quand nous voulons nous-mêmes porter une sentence sur la production artistique de notre propre époque, nos raisons ne seront d'aucun poids dans le jugement qu'apportera le temps, qui seul ne se trompe jamais à cet égard. Nous ne savons pas reconnaître, quand ils sont proches de nous, les quelques

privilégiés qui possèdent le don de double vue, grâce auquel, dans l'amas désordonné des matériaux mis à leur disposition par la société, ils sauront choisir la pierre dure, et le métal sans paille, qui ne périront pas. Le film qui nous amuse ou nous émeut, l'habit que nous choisissons avec un soin qui n'est, la plupart du temps, guère motivé par notre élégance personnelle, le meuble qui accompagne notre existence d'un bout à l'autre, la maison où nous vivons, bref, tout ce qui se charge de nos souvenirs et de nos sensations, sommes-nous bien sûrs que l'artiste qui les a conçus leur a donné une profonde valeur de témoignage, ne les admirons-nous pas pour des raisons bien éphémères, ne concluons-nous pas avec eux une amitié bien superficielle, n'éprouvons-nous pas pour eux une admiration bien fragile ? Car en somme, qu'il soit poète, metteur en scène, danseur, musicien ou architecte, l'artiste est le jouet d'éléments dont il n'a

(Suite page 27)

(suite de la page 25)

à la taille de plantation. Celle-ci est une dernière taille de formation et s'effectue au sécateur et non à la cisaille. C'est faux que de vouloir déjà donner une forme symétrique à la haie que l'on vient de planter. Pour que les plantes se garnissent au bas, il faut raccourcir les rameaux d'un tiers environ, le rameau central étant plus élevé et les autres plus courts, en descendant en escalier tout autour. Par la suite, la taille d'entretien, assurant à la haie une forme symétrique, sera exécutée à la cisaille. Pour avoir toute l'année des haies bien propres, deux tailles suffisent : la première en juin après la pousse de printemps, et la seconde en septembre après la pousse d'août. Quand la haie est devenue trop large, du fait de l'éloignement progressif des tailles successives, on peut la rabattre. Le rabattage doit être complété par une forte fumure, car s'il renouvelle la partie aérienne des plantes, les racines, elles, restent les mêmes.

Notons encore que la législation prévoit une distance de 50 cm. du fond voisin pour une haie ne dépassant pas 2 m. de hauteur, et de 2 m. pour une hauteur supérieure.

(suite de la page 16)

### LES PRÉVISIONS DU TEMPS

pas le contrôle, qui agissent sur sa création d'une manière dont il n'a même pas conscience.

Ainsi, faute, pour les uns, de pouvoir apporter un message éternel, faute, pour les autres, de pouvoir le reconnaître quand il apparaît enfin, il faut bien continuer à monter nos châteaux de cartes, à distiller notre petite littérature, avec l'espérance, pour les plus orgueilleux, que tout ne sera pas complètement oublié.

Entre la forme d'expression qui continuera à vivre, et celle qui périra bientôt, il y a la même différence qu'entre le style et la mode. Le style a commencé par être une mode : mais un lent travail de perfectionnement, favorisé par certains concours de circonstances, un équilibre exceptionnel, très court, qui cache les défauts et exalte les qualités, donnent au style une valeur qui sera refusée à la mode.

La nature exige que des millions de germes périssent pour qu'un seul d'entre eux parvienne à l'état organisé : l'art également a de telles exigences ; et c'est dans toutes nos modes, dans toutes nos velléités, dans tous nos repentirs, que se trouvera notre style.

## INFORMATIONS

### Société des architectes, dessinateurs, techniciens et employés d'architecte du canton de Vaud

Depuis sa fondation en 1919, notre groupement n'a cessé d'accomplir de grands efforts en faveur du développement et du perfectionnement professionnel de ses membres, en particulier par l'organisation de conférences et de visites d'ouvrages et de chantiers intéressants. Le comité nouvellement élu se compose de la manière suivante :

Président : Ch. Strahm, avenue Vinet 9, Lausanne ; vice-président : P. Duplan, route de Berne 13, Lausanne ; caissier : R. Pichard, Martey 11, Lausanne ; secrétaire : G. Bertholet, chemin de Renens 52, Lausanne ; membre-adjoint : R. Reguin, Valentin 56, Lausanne.

Ce comité est décidé à poursuivre ses efforts : il a, pour ce faire, besoin de l'aide de tous ; il espère donc que bon nombre d'architectes, même indépendants, de dessinateurs, de techniciens et d'employés d'architecte voudront bien adhérer à la société.

D'autre part, le comité a fermement l'intention de reprendre très prochainement toutes les discussions antérieures au sujet de l'abonnement des pourparlers et de la signature d'un contrat collectif.

G. B.

### Congrès de l'Union Internationale des Architectes

Nous sommes heureux d'annoncer que le 2<sup>me</sup> congrès de l'*Union Internationale des Architectes* aura lieu à Rabat (Maroc), du 23 au 29 septembre 1951. Il aura pour thème *Comment l'architecte s'acquitte de ses tâches nouvelles* (construction, reconstruction, remodélisation, réalisations et perspectives d'avenir). Le congrès sera présidé par M. Alexandre Courtois, président du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes du Maroc. Le commissaire général du congrès sera M. E. J. Duhon. Le Comité directeur du congrès est ainsi composé : MM. Nicolas Baranov, prof., César Chiodi, Anthony Chitty, Alexandre Courtois (président), Émile-Jean Duhon, Michel Ecochard, Gaston Goupil, Marcel Lods, Mohamed Khaled Saad el Dine, Karel Stranik, Jean Tchumi, Pierre Vago (secrétaire), Hugo Van Kuyck, Tage William-Olsson. Le rapporteur général sera M. Michel Ecochard, chef des Services d'urbanisme du Maroc.

Voici le programme provisoire du congrès :

*Lundi 24 septembre* : Ouverture du congrès. Discussion du thème A 1. Président : M. Nicolas Baranov. Rapporteur : M. Hugo Van Kuyck.

*Mardi 25 septembre* : Discussion du thème A 2. Président : prof. Jean Tchumi. Rapporteur : M. Anthony Chitty.

*Mercredi 26 septembre* : Discussion du thème A 3. Président : M. Karel Stranik. Rapporteur : M. Tage William-Olsson.

*Jeudi 27 septembre* : Discussion du thème A 4. Président : prof. César Chiodi. Rapporteur : M. Marcel Lods.

*Vendredi 28 septembre* : Problèmes nord-africains. Président : M. Moh. Khaled Saad el Dine. Rapporteur : M. Gaston Goupil. Désignation des commissions de rédaction.

*Samedi 29 septembre* : Séance de clôture. Président : M. Alexandre Courtois. Rapporteur : M. Michel Ecochard.

*Adoption des résolutions finales. Banquet. Bal.*

*Pour l'ouverture d'un compte courant,*

*d'un carnet de dépôt,*

*ou l'acquisition d'une obligation de caisse*

*adressez-vous en toute confiance à la*

# BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE

Bâle : Aeschenvorstadt 71

Zurich : Uraniastrasse 6

Berne : Gurtengasse 6

